

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Organisations et gestion de projet** **2022-2023****Code**

T.TS.SO354.F9.F.23

**Type de formation \***
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres
**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \***

6 ECTS

**Langue**

- allemand  anglais  
 français  français - allemand  
 français - anglais

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences**

- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Objectifs d'apprentissage du module**

Comprendre les déterminants des organisations publiques et privées qui interviennent dans l'action sociale et apprendre à en tenir compte dans l'élaboration, la gestion et l'évaluation de projets à visée sociale ou culturelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Fondements juridiques et politiques de l'Etat (fédéralisme, séparation des pouvoirs, démocratie semi-directe, notion d'Etat de droit, politiques publiques...).
- Structure juridique et politique de la confédération et des cantons. L'organisation des personnes morales de droit privé à but idéal. Les principes fondamentaux du fonctionnement de l'environnement économique. L'analyse des principes généraux du fonctionnement des organisations. Les modalités de financement des organisations publiques et privées actives dans le domaine social. L'identification et le rôle des acteurs des milieux sociopolitiques.
- Fondements juridiques et politiques des organisations issues de la société civile (partis politiques, groupes d'intérêts, partenaires sociaux, associations diverses, entreprises...).
- Introduction à la sociologie des organisations, analyse sociologique des organisations étatiques et civiles.
- Introduction à l'économie (théoriciens et théories divers, vocabulaire, etc.) et, en particulier, aux principes de l'économie sociale et solidaire.
- Etude politico-juridique, sociologique et économique des relations entre les organisations étatiques et civiles.
- La mutation des organisations étatiques et son influence sur les organisations de la société civile.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage**

Cours ex-cathedra (première partie du module), séminaires (deuxième partie du module), conférences, préparation d'un projet d'intervention sociale.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### Evaluation orale, écrite et projet

- Elaboration (par groupe de 3 ou 4 étudiant-e-s) d'un projet de réforme ou de nouvelle prestation. L'élaboration du projet est accompagnée par un-e enseignant-e, le projet final écrit est rendu au plus tard le lundi de la semaine 24.
- Evaluation orale du projet en groupe lors de la semaines 25.
- Examen individuel sur table de mise en lien du projet de groupe avec la matière transmise dans la première partie du module lors des cours à la semaine 24.
- La présence aux cours (première partie du module) n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée en vue de la la préparation de l'examen écrit sur table.
- La participation active aux séminaires (deuxième partie du module) est demandée en vue de la construction du projet et de la préparation de l'examen oral.
- Les consignes de réalisation du travail de groupe, les critères et les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module (cours d'introduction). Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

### Répétition

L'étudiant.e qui à l'issue des évaluations obtient une note globale égale à F peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante ;

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

- Battaglini, M. & Dunand, C. (2005). Les relations entre Etat et associations : quels modèles pour quelles relations ? Aspects de la sécurité sociale. 2, pp. 12-21.
- Clerc, D. (2011). Déchiffrer l'économie. La Découverte
- Malinverni, G., Hottelier, M., Hertig Randall, M., Flückiger, A. (2021). Droit constitutionnel suisse, volume 1: l'Etat, 4ème édition, Stämpfli.
- Scieur, P. (2011, 3ème édition). Sociologie des organisations : introduction à l'analyse de l'action collective organisée. Armand Colin.

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Battaglini Mottier Monica  
Bolay Matthieu  
Dufrêne Catherine  
Földhazi Ágnes  
Gakuba Théogène-Octave  
Hasdeu Iulia  
Jaquierie Virginie  
Menghini Mathieu  
Rodari Sophie

**Responsable de module \***

Catherine Dufrêne et Monica Battaglini

Liste des vacataires :

Oueslati Valérie Bouloudani  
Patrick Ernst  
Ahcène Ould-Ouali  
Aude Tholomier

**Descriptif validé le \***

20 février 2023

**Descriptif validé par \***

Sophie Rodari, coresponsable de filière